



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

GUIDE PRATIQUE de la collecte des déchets ménagers

ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères (déchets non recyclables) sont collectées **toutes les 2 semaines** sur les 12 communes de la CCVAI.



Téléchargez le calendrier de collecte sur www.ccvai.fr/environnement/déchets_ménagers.

Vous pouvez également retirer le calendrier à l'accueil de la CCVAI, en déchèterie ou dans votre mairie.



La tournée de ramassage démarre à 4h30. Veuillez sortir votre bac la veille au soir !

Des imprévus peuvent avoir lieu (panne, ...) et décaler l'heure de passage du camion.

Les décalages de collecte en raison de jour férié sont indiqués sur le calendrier (décalage de 24h)



DÉCHETS REFUSÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES

- les déchets destinés au tri sélectif : verre, emballages, papiers
- les textiles, chaussures et linges de maison
- les déchets destinés à la déchèterie
- Certains déchets spécifiques qui doivent être rapportés chez le vendeur (médicaments...)

BACS ROULANTS À ORDURES MÉNAGÈRES

Pour des raisons de salubrité et de sécurité, les sacs seuls ou posés à côté des bacs, ne sont pas collectés. Tous les usagers doivent se doter d'un bac roulant normalisé.

La Communauté de Communes propose à la vente des bacs roulants tels que :

- bac 120 litres (pour un foyer de 2 à 3 personnes) : 30 €
- bac 240 litres (pour un foyer de 4 personnes et plus) : 53 €

Les bacs sont à retirer à l'accueil de la CCVAI.



COMPOSTAGE DES DÉCHETS DE CUISINE ET JARDIN

Au 1er janvier 2024, les biodéchets ne seront plus acceptés avec les ordures ménagères. Allégez votre poubelle et disposez d'un engrais naturel gratuit, en pratiquant le compostage à domicile !

Pour vous aider dans votre démarche, la CCVAI propose à la vente des composteurs en bois. Chaque composteur est fourni avec un guide gratuit et un bioseau.



LE COMPOSTEUR BOIS de 350L : 25€

UNE QUESTION SUR LE COMPOSTAGE ?

Contactez l'animateur biodéchets à :
biodechets@ccpu.fr / 07.45.80.15.97



+ d'infos sur le compostage sur :
www.ccvai.fr/environnement/compostage

TRI SÉLECTIF

Chaque commune de la CCVAI est équipée d'un point de tri sélectif où vous pouvez jeter :

Emballages

Emballages en plastique, cartonnettes, briques alimentaires, emballages en métal



Papiers

Journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, brouillons, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers



NOUVEAU

Tous les emballages en plastique et en métal se trient !

Pots, barquettes, boîtes, sachets, sacs, films, blisters



Verre

Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum en verre



LOCALISATION DES POINTS DE TRI

COMMUNES	LOCALISATION
Amions (Vezelin sur Loire)	Parking du cimetière
Bully	Nouveau parking / Clavellières (proximité D8)/le port
Dancé (Vezelin sur Loire)	Sortie nord direction Bully/St Paul
Grézolles	Place à côté de la mairie / salle omnisport SOVA
Luré	Entrée du bourg / salle des fêtes
Nollieux	Place du bourg
Pommiers en Forez	Parking salle des fêtes / camping du Pont d'Argent
St Georges de Baroille	Parking de la salle des fêtes
St Germain Laval	Déchèterie / place de l'église / place face au collège / place du 8 mai 1945 (poste) / HLM le Grand Vernay / Hameau du Grand Vernay / camping / salle des fêtes Grézolon Duluth / ZA des Grandes Terres
St Julien d'Oddes	Entrée du bourg
St Martin la Sauveté	ZA la Conche / place près du stade/ parking salle des fêtes
St Paul de Vézelin (Vezelin sur Loire)	Sortie du village direction St Jodard / Arpheuilles (parking d'entrée du camping)
St Polgues	Sortie du bourg, route de Souternon
Souternon	Près du cimetière

Les dépôts de déchets au pied des conteneurs sont interdits et passibles d'une amende.

CONTENEURS À GROS CARTONS

6 conteneurs sont installés pour les gros cartons, habituellement déposés en déchèterie :

- **Bully** (point tri du bourg)
- **Nollieux** (point tri du bourg)
- **St Georges de Baroille** (point tri du bourg)
- **St Julien d'Oddes** (point tri du bourg)
- **St Martin la Sauveté** (ZA la Conche)
- **St Polgues** (point tri du bourg)



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

La déchèterie se situe au 354 route de Pommiers 42260 ST GERMAIN. (zone d'activité de Pralong).

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1er septembre au 31 mai

mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 17h
mercredi, samedi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Du 1er juin au 31 août

mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h
mercredi, samedi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

La déchèterie est fermée les lundis, dimanches et jours fériés.



DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

- Encombrants / Cartons / Gravats / Ferrailles / Bois / Plâtre propre
- Déchets végétaux (tonte, taille, branchages. ..)
- Huile de vidange et filtres à huile / Huiles ménagères (fritures)
- Piles et batteries / Lampes (ampoules et néons)
- Extincteurs, cartouches d'encre, dons pour réemploi (jouets, vaisselles, objets décoratifs...)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (frigo, portable, écran, jouets...)
- Déchets toxiques et dangereux (peintures, acides, solvants, aérosols, radiographies, chlore, pesticides...)
- Articles du peintre (pinceaux, rouleaux...)
- Mobilier (chaises, tables, matelas, sommiers...), couettes/oreillers/duvets/tapis/peluches/rideaux...
- Déchets plastiques durs (seau, bassine, bac, pot, cagette...)
- Articles de Sport et Loisirs, articles de Bricolage et Jardinage, jouets et jeux
- Pneus déjantés et propres / bouchons plastiques
- Portes et fenêtres



DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE

- Ordures ménagères / Amiante et fibro ciment / déchets explosifs
- Déchets d'activités agricoles et industrielles (bâches, sacs d'engrais, ..)
- Bouteilles de gaz (à rapporter chez un vendeur)
- Médicaments / Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (à rapporter en pharmacie)

ACCUEIL DES DÉCHETS PROFESSIONNELS

Les déchets professionnels assimilés aux déchets des ménages sont acceptés sous certaines conditions tarifaires. (cf.plaquette spécifique).

LORS DE VOTRE VISITE EN DÉCHÈTERIE...

- Suivez les indications du gardien et respectez les règles de circulation.
- Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile (au moins pour votre 1ère visite).
- Veillez à trier vos déchets au préalable dans votre véhicule (cela vous permettra de gagner du temps sur le site et de limiter le temps d'attente des autres usagers).
- Concernant les apports en grande quantité, veillez à contacter la déchèterie au préalable afin d'éviter la saturation des bennes les fins de semaine.



RENSEIGNEMENTS DÉCHÈTERIE AU
06.85.30.85.44

TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

LOCALISATION DES BORNES À TEXTILES

- Pommiers : point tri de la salle des fêtes
- St Germain Laval : déchèterie / parking face au collège
- St Georges de Baroille : point tri du parking de la salle des fêtes
- St Julien d'Oddes : point tri entrée du bourg
- St Martin la Sauveté : point tri de la place près du stade
- St Polgues : point tri du parking de la salle des fêtes
- Vézelin sur Loire, secteur de St Paul de Vézelin : point tri route de St Jodard



Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous sur : refashion.fr/citoyen

VOUS POUVEZ DEPOSER



Les vêtements, linge de maison propre et sec (même tâché et déchiré) dans un sac fermé de 30L.

Les chaussures par paire dans un sac fermé.

Même usés ils seront valorisés !

NE PAS DEPOSER



Pas d'articles humides ni souillés.

LE DEVENIR DE VOS TEXTILES



CONTACT SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

 04.77.65.78.11 / 06.84.50.27.42

 environnement@ccvai.fr



[www.ccvai.fr /environnement/déchets ménagers](http://www.ccvai.fr/environnement/déchets_ménagers)

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
28 rue Robert Lugnier
42260 SAINT GERMAIN LAVAL



ccvai42



ccvalsaixisable.fr